



BANQUE OUEST AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

ENSEIGNEMENTS DES EVALUATIONS

DIRECTION DE L'EVALUATION DES RÉSULTATS DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS (DERP) Numéro 07 | Décembre 2018

Evaluation rétrospective de performances

SYNTHESE DE L'EVALUATION DE PORTEFEUILLE PAYS-TOGO SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL

Page 1

- 1. PRESENTATION SOMMAIRE DU PROJET

Page 2

- 2. OBJECTIFS DE L'EVALUATION
- 3. RESULTATS DE L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Page 3

- 4. NOTATION DE LA PERFORMANCE GLOBALE

Page 4

- 5. ENSEIGNEMENTS TIRES
- 6. RECOMMANDATIONS FORMULEES
- 7. CONCLUSION

Page 8

- 8. SIGLES ET ACRONYMES

1. PRESENTATION SOMMAIRE DES PROJETS

Dans le cadre de la conduite de l'évaluation de portefeuille au Togo (du 03 octobre au 29 novembre 2017), le secteur de développement rural était concerné par cinq (05) projets, au nombre desquels trois (03) ont été visités. Il s'agit du : (i) projet d'aménagement hydro agricole basse vallée fleuve Mono (PBVM) ; (ii) projet Aménagement et réhabilitation des terres agricoles Mission de Tove (PARTAM) et (iii) Projet de Développement rural intégré plaine du Mô (PDRI-Mô. La fiche signalétique des projets visités est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1: Fiche signalétique des projets.

	PBVM ¹	PARTAM ²	PDRI-Mô ³
Approbation	25-mars-09	24-mai-11	31-mars-11
Objet	Réhabilitation de 89 ha de l'ancien périmètre d'Agomé-Glozou et aménagement de 496,5 ha de nouveau périmètre d'extension dans la basse vallée du fleuve Mono.	Réhabilitation de 360 ha d'un ancien périmètre et aménagement d'un nouveau périmètre de 300 ha.	Désenclavement de la plaine du Mô à travers la réhabilitation /construction de 212,7 km de pistes rurales, renforcement des capacités des organisations paysannes et l'intensification agricole et réhabilitation, la construction d'infrastructures scolaires, sanitaires et d'hydrauliques villageoises.
Montant financé	7 000 MFCFA	8 000 MFCFA	6 500 MFCFA
Durée d'exécution prévisionnelle	4,5 ans	05 ans	6 ans
Durée d'exécution réelle⁴	8 ans	5, 3 ans	6,3 ans
Etat⁵	En cours d'exécution avec un taux global de 88,41. Le niveau d'exécution de la composante unité de gestion et celle relative au contrôle et surveillance des travaux ressort à 100%.	En cours d'exécution avec un taux global de 85. Le niveau d'exécution de la composante sensibilisation et formation et celle relative aux aménagements hydro-agricoles ressort à 100%.	En cours d'exécution, avec un taux global de 89%. Le niveau d'exécution de la composante environnementale et celle relative à l'organisation et à la gestion du projet ressort, respectivement à 107% et 100%.

¹ Projet d'aménagement hydro agricole basse vallée fleuve Mono

² Projet Aménagement et réhabilitation des terres agricoles Mission Tove

³ Projet de Développement rural intégré plaine du Mô (PDRI-Mô)

⁴ Au passage de la mission

⁵ Au 17 octobre 2017

2

2. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation des trois (03) projets (PBVM, PARTAM et PDRI-Mô) du secteur de développement rural avait pour objectif de fournir une appréciation de la contribution de la Banque à l'atteinte des objectifs de développement du Togo. Les objectifs spécifiques étaient d'examiner la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et la performance des parties prenantes (la Banque et la partie Togolaise).

3. RESULTATS DE L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

L'évaluation menée s'est inspirée cadre du d'analyse du Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (CAD/OCDE), à savoir : la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité.

3.1. Pertinence

Les stratégies de la Banque étaient en droite ligne avec les priorités du pays et les besoins des bénéficiaires. Les trois (03) projets visités et objet d'études de cas (PBVM, PARTAM et PDRI-MO) s'inscrivaient parfaitement dans les objectifs des stratégies et politiques du secteur agricole, notamment du Programme d'Assistance Prioritaire (PAP) 2009-2011 et celui de 2012-2016 arrêtées en coordination avec les bailleurs de fonds. Ces stratégies et politiques étaient aussi en conformité et en parfaite adéquation avec la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) 2013-2017. Les trois (03) projets sont en cohérence avec le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA). Ils étaient également en cohérence avec les politiques sous régionales et régionales (politiques agricoles de l'UEMOA et de la CEDEAO). Par ailleurs, ils étaient en adéquation avec la stratégie d'intervention de la BOAD dans le secteur de développement rural de 2009 à 2013 et avec les Objectifs de Développement Durable (ODD). Ces stratégies et politiques constituaient également des réponses appropriées aux besoins des populations bénéficiaires.

3.2. Efficacité

3.2.1. Efficacité par rapport aux extrants physiques des trois (03) projets

À l'issue des visites de terrain, l'exécution des différentes composantes des projets du PBVM, PARTAM et PDRI-MO a généré les extrants physiques qui se déclinent ainsi qu'il suit : (i) aménagement hydro-agricole de 689 ha avec une maîtrise totale d'eau soit un taux de réalisation de 58,12% ; (ii) aucun aménagement de ZAAP au titre du PDRI-Mô ; (iii) construction de 209,59 km de pistes rurales soit un taux de réalisation de 83,10% ; (iv) construction de trois (03) mini-adductions d'eau potable (taux de réalisation de 100%) et 54 forages (taux de réalisation de 94,74%) et réhabilitation de 86 forages et (v) construction d'un (01) dispensaire et de 18 bâtiments scolaires, soit un taux de réalisation de 100%.

Quant à la structuration des organisations villageoises, il y a eu la création de redynamisation de 59 Comités Villageois de Développement et quatre (04) Comités de Développement de Quartiers. Pour l'alphabétisation fonctionnelle, 621 apprenants dont environ 50% de femmes ont été alphabétisés.

3.2.2. Impacts socio-économiques

- Accroissement de la production agricole, notamment le riz paddy de 4 000 tonnes et de 5 468 tonnes respectivement pour le PBVM et le PARTAM

Il a été noté, l'aménagement et la réhabilitation de 961,5 ha avec une maîtrise totale d'eau. La maîtrise plus ou moins parfaite des itinéraires techniques par les producteurs ont permis d'améliorer les rendements qui sont passés de 1,5 t/ha à 4,5 t/ha. Au vu des conditions de la mise en valeur de ces périmètres à l'évaluation, l'objectif de production de 9 468 tonnes ne pourrait être atteint que si : (i) les 496,5 ha du nouveau périmètre d'Agomé-Glozou étaient complètement aménagés et exploités en deux cycles de cultures ; (ii) la construction de la nouvelle station de pompage d'appoint était achevée. La production des deux (02) périmètres fait ressortir environ 4 000 t de spéculations.

- Amélioration du niveau de vie et des revenus des populations bénéficiaires

Les revenus monétaires prévisionnels après autoconsommation au niveau des producteurs pour les projets PBVM et PARTAM seraient respectivement de 1,3 M FCFA et 3,1 M FCFA. Les projets devraient permettre ainsi une amélioration significative du revenu journalier des producteurs avec une valorisation de leur journée de travail qui devrait passer de 1 600 F CFA dans la situation sans projet à environ 5 204 F CFA pour le PBVM et à environ 7 497 F CFA pour le PBVM avec le projet. De l'échange avec les producteurs sur les périmètres d'Agomé-Glozou et de Mission-Tové et de l'analyse d'un échantillon de comptes d'exploitation, il ressort que leurs revenus monétaires annuels se situent entre 1 M FCFA et 1,5 M FCFA, soit une valorisation de leur journée de travail avec un gain additionnel prévisionnel s'explique par l'application partielle des itinéraires techniques par les producteurs. Aussi, faut-il ajouter que sur le périmètre d'Agomé-Glozou, la mobilisation de la ressource en eau se fait par pompage et ce dernier a pour conséquence, la consommation de l'énergie électrique induisant des charges d'électricité très élevées variant de 300 000 à environ 600 000 FCFA/mois. Cette charge pourrait affecter la rentabilité des producteurs après l'achèvement projet. Néanmoins, leur revenu actuel est supérieur à celui d'avant-projet (environ 800 F CFA).

- Renforcement des infrastructures rurales

La construction des pistes rurales et des ouvrages d'art a permis le désenclavement des zones d'intervention de ces trois (03) projets, améliorant ainsi les conditions de vie des populations et l'écoulement des produits agricoles avec des prix plus rémunérateurs (cas de PDRI-Mô). La construction des mini-adductions d'eau potable et la réhabilitation des forages ont amélioré l'accès à l'eau potable des populations bénéficiaires. La construction d'un dispensaire et d'une maternité ont permis d'améliorer les soins de santé de la population bénéficiaire. Toutefois, il a été constaté que des mesures appropriées ne sont pas prises pour assurer la relève des Unités de gestion du Projet (UGP) dans la gestion et la maintenance de ces infrastructures.

3.3. Efficience

3.3.1. Efficience par rapport au respect du calendrier d'exécution

S'agissant du respect du calendrier d'exécution des travaux, le PBVM, qui était prévu pour être exécuté en quatre ans et demi, a démarré en mai 2010 et se poursuivait à la conduite de l'évaluation. L'état global d'avancement des travaux est estimé à environ 95% en octobre 2017. La Date Limite de Mobilisation (DLM) du prêt de la BOAD était fixée au 31 décembre 2018. Il a été relevé : (i) l'arrêt des travaux de construction de la station de pompage d'appoint ; et (ii) les difficultés de mobilisation des fonds pour la réalisation des travaux du bloc C (135 ha) du périmètre d'extension.

Quant au PARTAM, sa durée d'exécution qui était prévue pour 05 ans. Il a démarré en août 2012 et était toujours en cours d'exécution, à la conduite de l'évaluation. L'état global d'avancement des travaux est estimé à environ 99%.

Enfin, pour le projet PDRI-Mô, les activités ont démarré en juillet 2011 et se poursuivaient à la conduite de l'évaluation, à l'image des deux (02) autres projets visités (PBVM et PARTAM). L'état global d'avancement des travaux était estimé à 89%. La Date Limite de Mobilisation (DLM) du prêt de la BOAD est fixée au 23 octobre 2019. Le délai prévu pour réalisation des ZAAP (11 mois) qui n'a pas encore connu un début, ne permet pas de visualiser la fin de l'exécution de ce projet fixé en juin 2019.

3.3.2. Efficience par rapport à l'utilisation des ressources

Au 18 octobre 2017, le montant engagé sur le prêt de la BOAD pour la phase initiale de PBVM est de 7 000 MFCFA et le montant décaissé est de 6 564,82 MFCFA, soit un taux de décaissement de 93,78%. S'agissant de la phase de consolidation, le montant engagé sur le prêt de la BOAD est de 3 985 MFCFA et le montant décaissé est de 2 078,55 MFCFA, soit un taux de décaissement de 52,16%. Il a été constaté (i) des retards dans la passation des marchés et des paiements des décomptes des entreprises au niveau de la Direction Générale du Trésor et (ii) des difficultés de mobilisation des fonds de contrepartie nationale.

Le montant engagé sur le prêt de la BOAD pour le PARTAM est de 8 000 MFCFA et le montant décaissé est de 7 944,88 MFCFA soit un taux de décaissement de 99,31% à la date du 19 octobre 2017. L'exécution financière de PARTAM est marquée par : (i) des gaps importants sur les quantités des travaux prévus dus à la non actualisation des Avant-projets Détaillés (APD) ; (ii) la lenteur administrative dans la passation des marchés ; (iii) le retard des règlements des décomptes des entreprises et (iv) les difficultés de mobilisation des fonds de la contrepartie nationale.

S'agissant du projet PDRI-Mô, à la date du 17 octobre 2017, le montant engagé sur le prêt de la BOAD ressortait à 6 500 MFCFA et le montant décaissé à 4 278,1 MFCFA, soit un taux de décaissement de 66,33%. Par ailleurs, il a été noté : (i) une lenteur administrative dans la passation des marchés et le règlement des décomptes des entreprises ; (ii) une incapacité financière de certaines entreprises ayant entraîné la résiliation de quelques marchés.

3.3.3. Efficience par rapport à l'exécution des projets

Les acquisitions des biens et services au niveau des trois (03) projets se sont déroulées conformément aux procédures prévues dans les contrats de prêts ainsi qu'aux procédures de la Banque. Cependant, les acquisitions de certains équipements et matériels aux titres des prêts n'ont pas respecté les spécifications techniques. C'est le cas de la mini-rizerie à Mission Tové (PARTAM). Par ailleurs, au niveau de PDRI-MO, il a été noté un déphasage dans l'acquisition des tracteurs et leurs accessoires par rapport à la réalisation et la mise en valeur des ZAAP.

3.4. Durabilité

La durabilité des investissements réalisés ainsi que les acquis du projet sont analysés à travers les éléments ci-dessous :

3.4.1. Durabilité technique

La démarche qualité mise en œuvre par la société a été reconnue par une première certification ISO 9001 version 2008 en 2001 qui a été renouvelée en 2014 et suivie de sa confirmation par un audit de suivi réalisé en mars 2015.

3.4.2. Durabilité environnementale

Les trois projets disposent chacun d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) en cours d'exécution permettant d'atténuer les impacts environnementaux négatifs (reboisements compensatoires) et de garantir leurs durabilités. Toutefois, malgré l'existence et la mise en œuvre du PGES au niveau du PDRI-Mô, une attention particulière doit être portée sur les ressources naturelles de cette Zone afin d'éviter leurs dégradations.

3.4.3. Durabilité sociale

Les trois (03) projets ont eu un impact positif sur les populations bénéficiaires de par leur contribution à l'amélioration des conditions socio-économiques en leur facilitant l'accès aux services sociaux de base (infrastructures scolaires, sanitaires, alimentation en eau potable, pistes rurales, électrification...).

La mise en œuvre du volet « alphabétisation fonctionnelle » a contribué au développement des activités génératrices de revenus favorisant ainsi l'autonomisation des femmes bénéficiaires. Enfin, ces projets ont permis de réduire l'exode rural dans leurs zones d'intervention par l'amélioration des cadres de vie des populations.

4. NOTATION DE LA PERFORMANCE GLOBALE

Le résumé des notes attribuées est consigné dans le tableau ci-après :

CRITÈRES	NOTE SUR 4	APPRÉCIATIONS
Performance des trois projets		
Pertinence	3,33	Satisfaisante
Efficacité	2	Partiellement insatisfaisante
Efficience	2	Partiellement insatisfaisante
Durabilité	2	Partiellement insatisfaisante

a) Performance de l'Emprunteur

La performance de l'Emprunteur a été jugée satisfaisante étant donné que les projets sur lesquels porte cette évaluation ont des objectifs spécifiques clairs, mesurables, atteignables, réalistes et temporairement définis. L'évaluation s'est effectuée avec des taux d'exécution physiques compris entre 85 et 95%. Toutefois, il est noté : (i) une implication insuffisante des bénéficiaires dans le choix de certaines technologies et (ii) une absence totale au niveau de tous les projets du secteur, des mécanismes de prise en charge et de gestion de l'exploitation à la fin des projets.

b) Performance de la Banque

La performance de la Banque est jugée satisfaisante. Toutefois, les questions importantes relatives à la qualité à l'entrée, la supervision et la gestion axée sur les résultats doivent faire l'objet d'une attention particulière.

4

5. ENSEIGNEMENTS TIRES

- Au plan des travaux d'aménagement : l'insuffisance des études technico-économiques et la non actualisation de ces études ont eu un impact sur les coûts des différents projets (cas du PBVM) qui est passé de sept milliards de F CFA à onze milliards de F CFA.
- Au plan de la mise en valeur des périmètres : les rendements moyens de riz paddy sont passés de 1,5 t/ha à 4,5 t/ha. Ces rendements peuvent être améliorés par une meilleure application des itinéraires techniques du système de riziculture intensive (SRI) par les producteurs.
- Au titre de la structuration des Organisations villageoises : le renforcement des capacités des groupements et des organisations mis en place doit être poursuivi et consolidé.
- Au titre du crédit agricole : au vu des difficultés constatées dans l'apurement des dettes contractées vis-à-vis des institutions de microfinances, le mécanisme d'octroi et de recouvrement de crédits pourrait être amélioré. L'amélioration dont il est question se rattache au renforcement des capacités des producteurs sur le warrantage d'une part, par la construction des magasins adaptés pour le stockage de la récolte identifiée et d'autre part, en vue d'un meilleur dénouement du warrantage.
- Au plan de la maintenance des infrastructures, des difficultés organisationnelles ont été constatées par les évaluateurs. Ces difficultés concernent surtout les insuffisances ou l'inexistence de ressources financières de la part des bénéficiaires pour assurer la gestion et la maintenance des mini-AEP. Il en est de même pour les forages. Ces bénéficiaires se mettent toujours dans la continuité du projet, sans une limitation temporelle. Cette situation détériore la qualité des ouvrages et agit négativement sur la durabilité des investissements. S'agissant des pistes rurales, à l'évaluation, il a été constaté que les dispositions ne sont pas prises pour assurer la réintégration des ouvrages au patrimoine de la Direction Nationale des Pistes Rurales. En effet, cette direction est dépourvue de moyens techniques et financiers dédiés à l'entretien des pistes rurales réalisées dans le cadre du projet.
- En fin au plan institutionnel : les dispositions ne sont pas prises pour relayer les actions des trois (03) UGP à la fin de leur exécution.

6. RECOMMANDATIONS FORMULEES

6.1. A l'emprunteur

- Elaborer et adopter les textes règlementaires relatifs à la sécurisation foncière des périmètres aménagés au niveau des trois (03) projets afin de garantir les gros investissements réalisés.

- Réhabiliter le pont de Dekpo qui supporte le canal d'amené sur le périmètre aménagé de Mission-Tové, car la rupture de ce pont entraînerait celle du canal d'amenée conduisant ainsi à l'arrêt de l'exploitation du périmètre.
- Mettre en place une structure pouvant relayer les unités de gestion à la fin des projets, par exemple, la création d'une agence de gestion des aménagements hydro-agricoles.
- Prendre des dispositions pour la mobilisation effective des fonds de contrepartie nationale pour éviter les retards dans les calendriers d'exécution des projets à venir.
- Mettre en place un mécanisme permettant une collecte effective des redevances auprès des bénéficiaires afin d'assurer l'entretien et la maintenance des ouvrages réalisés.

6.2 A la Banque

- Exiger de l'Emprunteur, la mise en place des Unités de Gestion des Projets (UGP) et les former dès le démarrage de projets. Une meilleure appropriation du personnel des UGP dans les procédures de passation des marchés de la BOAD, permettrait d'éviter les retards dans l'instruction des dossiers d'appel d'offres et demandes de décaissements.
- Augmenter la fréquence des missions de supervisions pour permettre un meilleur suivi de l'application des recommandations formulées lors des précédentes missions, compte tenu de la complexité de réalisation des projets du secteur agricole et de développement rural.

7. CONCLUSION

Globalement, la Banque a réussi à aligner ses interventions sur les politiques de développement prioritaires du Togo. Les interventions recensées sur la période ont contribué à améliorer le bien-être des populations bénéficiaires. En plus de sa contribution financière, la BOAD a su apporter des appuis-conseils tout au long de la mise en œuvre des différents projets. Elle a pris le lead dans le bouclage du schéma de financement dans le secteur de développement rural et a joué un rôle innovant de pionnier en s'engageant aux côtés de l'Etat, dans ce secteur hautement stratégique. Toutefois, la durabilité des résultats se heurte aux risques constitués par les exigences de maintenance des infrastructures et des équipements, ainsi que l'appropriation des populations dont l'implication à toutes les étapes des projets n'est pas toujours prouvée.

Objectifs Prévus	Objectifs Réalisés	%	Commentaires
CAS DE PBVM			
Composante « Aménagements Hydro-agricoles »			
<p>Construction de 01 station de pompage équipée de pompes hydro mécaniques ;</p> <p>Nouvelle station de pompage d'appoint est construite ;</p> <p>Réhabilitation de 01 ancien périmètre de 89 ha ;</p> <p>01 nouveau périmètre d'extension de 496,5 ha est ménagé ;</p> <p>06 villages concernés par le projet sont dotés de magasins de stockage d'intrants et de récoltes et d'aires de séchage ;</p> <p>Amenée d'une ligne électrique sur 9 Km, d'Afagnan à Agomé-Glozou ;</p> <p>06 villages concernés par le projet et les périmètres irrigués sont protégés grâce à la construction d'une digue de protection sur 10 Km.</p>	<p>01 station de pompage construite ;</p> <p>Nouvelle station de pompage d'appoint en cours de construction ;</p> <p>01 ancien périmètre de 89 ha aménagé, en exploitation par les producteurs ;</p> <p>303 ha aménagés les magasins de stockage d'intrants et de récoltes et d'aires de séchage construits ;</p> <p>09 km de ligne électrique MT/BT posée d'Afagnan à Agomé-Glozou ;</p> <p>Construction de la digue protection.</p>	85%	<p>Les objectifs prévus ne sont pas atteints, car dépendant de certaines difficultés telles que : la modification de l'ensemble du réseau d'irrigation et de drainage des eaux au niveau du périmètre d'extension ; la construction de la nouvelle station de pompage en remplacement de la construction d'un seuil qui était prévu sur le fleuve Mono eu égard au choix technologique inadapté prévu dans les études APD (battage de rideau palplanches pour la construction du seuil) ; et la complexité du fonctionnement de cette nouvelle station de pompage (montage en période de saison sèche et démontage en saison de pluies).</p>
Composante « Accompagnement et protection de l'environnement »			
<p>11 Km de pistes de désenclavement des villages environnants sont construits ;</p> <p>Les personnes affectées sont dédommagées ;</p> <p>06 villages concernés par le projet sont équipés : (i) d'un système d'adduction d'eau potable (AEP) et (ii) de latrines (12 latrines communautaires et 75 latrines familiales) ;</p>	<p>20,7 km de pistes de désenclavement ;</p> <p>Dédommagement des personnes affectées par la mise en place du projet ;</p> <p>01 mini adduction d'eau potable (mini AEP) constitué de : 01 forage profond de 180 ml, 01 château de 50 m3, 30 bornes fontaines, 50 branchements de base et 1 réseau d'adduction de 15 km installé et en exploitation ; 12 blocs de latrines communautaires ECOSAN et 75 blocs de latrines individuelles ECOSAN construits.</p>	85%	<p>Difficulté liée aux conditions physiques et pluviométriques du site qui ont entraîné des suspensions régulières des travaux et leur faible cadence.</p>
Composante « Appui à la mise en valeur et à la commercialisation »			
<p>Les producteurs de la zone du projet sont formés sur les techniques améliorées de production de riz, de maïs, d'élevage des animaux de cycle court et sur la gestion des infrastructures et équipements mis en place.</p> <p>01 tracteur avec accessoires, 02 remorques, 18 motoculteurs avec accessoires, 02 batteuses de riz sont acquis ; 02 vanneuses de riz, 02 décortiqueuses de riz et 30 appareils de traitement sont acquis ; 01 ancien magasin de stockage est réhabilité (500 t de riz grain), 08 nouveaux magasins de stockage (au total 775 t de riz grain) et 07 aires de séchage chacun de 200 m² sont construits ; un fonds de garantie pour les crédits de campagne des producteurs est mis en place.</p>	<p>600 producteurs de la zone du projet ont bénéficié de formations sur les techniques améliorées de production de riz, de maïs, d'élevage des animaux de cycle court et sur la gestion des infrastructures et équipements mis en place. Acquisition de 01 tracteur avec accessoires, 02 remorques, 18 motoculteurs avec accessoires, 02 batteuses de riz ; 02 vanneuses de riz, 02 décortiqueuses de riz et 30 appareils de traitement acquis ; 01 ancien magasin de stockage réhabilité (500 t de riz grain), 08 nouveaux magasins de stockage (au total 775 t de riz grain) et 07 aires de séchage chacun de 200 m² construits ; mise en place d'un fonds de garantie pour les crédits de campagne des producteurs.</p>	92,5%	<p>On note, la difficulté de mobilisation des ressources financières pour l'achèvement de l'aménagement du bloc C (135 ha).</p>

6

Objectifs Prévus	Objectifs Réalisés	%	Commentaires
Composante « Unité de gestion »			
Réhabilitation et constructions de bâtiments ; équipements et mobiliers de bureau et de logement sont réhabilités et construits ; les indemnités du personnel et de la mission sont payées ; des équipements informatiques et bureautiques, des locaux, des matériels roulants sont entretenus.	Réhabilitation et constructions de bâtiments ; équipements et mobiliers de bureau et de logement ; les indemnités du personnel et de la mission sont payées ; entretien des équipements informatiques et bureautiques, des locaux, des matériels roulants sont faits.	100%	Les travaux ont atteint les résultats escomptés.
CAS DE PARTAM			
Composante « Aménagements Hydro-agricoles »			
Un périmètre de 360 ha réhabilité ; un périmètre de 240 ha est aménagé et 29 bassins piscicoles sont construits.	Réhabilitation de 360 ha ; Aménagement de 240 ha et construction de 29 bassins piscicoles.	100%	Il faut noter des insuffisances dans le planage des casiers rizicoles ; de la maîtrise partielle des calendriers de distribution d'eau et des itinéraires techniques de par les producteurs ; et un dysfonctionnement dans l'organisation des producteurs pour l'entretien et la maintenance du réseau d'irrigation contrairement à ce qui était prévu dans le rapport d'évaluation ex-ante.
Composante « Appui à la production agricole »			
15 motoculteurs et accessoires acquis ; matériel de transformation (trieuse-calibreuse et des élévateurs) sont acquis ; nouveaux magasins et aires de séchage, abri pour décortiqueuses avec amenée de lignes électriques sont construits ; un hangar pour matériel agricole est construit ; 15 latrines publiques ECOSAN sont construites	Acquisition de 15 motoculteurs et accessoires (ponts et rotary) ; installation d'une mini-rizerie (6 élévateurs et 02 trieuse calibreuses livrés, 15 magasins et 15 aires de séchage) ; construction d'un abri pour décortiqueuses avec amenée de lignes électriques ; construction d'un hangar pour matériel agricole.	100%	Difficultés d'accès des producteurs aux crédits malgré l'existence des lignes de crédits dédiées.
Composante « mesures environnementales et d'accompagnement »			
Reboisement compensatoire, Restauration des zones d'emprunt, délimitation de la haie vive ; pistes de désenclavement (18 km réhabilités et 10,5 km construites) ; 02 Mini AEP à 01 Mission - Tové Kovié et 01 à Ziowounou ; 06 bâtiments scolaires de 3 classes chacun construits et 5 salles d'alphabétisation construites.	Pistes de désenclavement (18 km réhabilités et 10,5 km construites) ; 02 Mini AEP à 01 Mission - Tové Kovié et 01 à Ziowounou ; 06 bâtiments scolaires de 3 classes chacun construits et 5 salles d'alphabétisation construites.	89,64%	Certaines infrastructures sociocommunitaires ne sont pas réalisées dans les règles de l'art.
Composante « sensibilisation, formation et organisation des producteurs »			
Les producteurs sont appuyés dans les activités de recherche variétale du riz et la fertilisation des sols ; activités d'Alphabétisation poursuivies ; des producteurs, organisations sont accompagnés.	Livraison Matériels médicaux ; 222 personnes alphabétisées ; 06 bibliothèques villageoises sont ouvertes et fonctionnelles ; distribution de 1260 livrets de post ; alphabétisation et 6 cantines.	100%	On note un dysfonctionnement dans l'organisation des producteurs entraînant des difficultés de leur accès à ces crédits. Mauvais fonctionnement du mécanisme de warrantage à cause de l'inadaptation des magasins de stockage et de l'appropriation insuffisante de ce mécanisme par les producteurs.

Objectifs Prévus	Objectifs Réalisés	%	Commentaires
Composante « Organisation et gestion du projet »			
Recrutement d'un cabinet pour l'audit externe ; audit externe réalisé ; moyens de transport acquis et matériel informatique renouvelé.	Recrutement d'un cabinet pour l'audit externe, Audit externe réalisé ; acquisition de moyens de transport ; renouvellement du matériel informatique et bureautique.	67%	Difficultés liées aux acquisitions de certains équipements et matériels agricoles (mini-rizerie, appareil de chloration, motoculteurs) n'ont pas été conformes aux normes et spécifications techniques.
CAS DE PDRI-Mô			
Composante « Structuration des organisations villageoises »			
63 CVD redynamisés ou créés 150 OPB installées et appuyées dans la gestion ; les populations, dont 450 femmes sont alphabétisées ; les plans d'actions (PAV) de 63 villages sont réalisés ; la gestion foncière est améliorée et la sécurité est assurée.	59 CVD et 4 CDQ dynamisés ou créés ; 153 OPB installées et appuyées dans la gestion ; 399 apprenants dont 196 femmes sont alphabétisées ; 60 villages ont élaboré leurs PAV ; 08 cadres de concertation ont été créés.	97,2%	Manque de mobilisation des apprenants.
Manque de mobilisation des apprenants.			
Au moins 75% des producteurs appliquent les itinéraires techniques recommandés (500 producteurs seront formés) ; 3 ZAAP couvrant une superficie de 4500 ha sont créées ; 2 retenues d'eau de 4ha et 3 bas-fonds de 37ha aménagés et mis en valeur en 2014 ; 5 micro-périmètres de 5ha au total aménagés autour des forages à gros débit en 2014 ; 63 AVE formés équipés et opérationnels ; 6000 petits ruminants et 1000 bovins vaccinés et déparasités chaque année de 2012 à 2016 ; 80 poulaillers traditionnels améliorés construits ; 100 organisations de producteurs renforcés en technique de commercialisation, de marketing et de lobbying ; 15 porteurs de microprojets individuels formés et accompagnés ; 1 système d'information sur les marchés est opérationnel ; Une institution performante de micro-finance octroie le crédit dans la zone du projet.	510 producteurs formés et appuyés sur l'intensification des systèmes de production ; 02 micro-périmètres de 01 ha chacun réalisés ; 61 AVE formés et équipés sont fonctionnels ; 41 863 petits ruminants et 7570 bovins vaccinés et déparasités ; 74 poulaillers améliorés construits ; 200 exploitants sensibilisés et formés sur la promotion des GIFS, les techniques de commercialisation, le marketing, les négociations, le plaidoyer et le lobbying ; 22 microprojets d'activités génératrices de revenus financés ; 1 système d'information sur le marché est opérationnel, COOPEC Plaine de Mô octroie des crédits dans la zone.	83,91%	Difficultés d'accès des producteurs aux crédits malgré l'existence des lignes de crédits dédiées à cet effet. Ces difficultés sont relatives au manque de débouchés, à l'inadéquation entre la mise en place des crédits et les calendriers culturels, à l'inexistence de magasins adéquats permettant de faire le warrantage.
Composante « Infrastructures rurales »			
212,7 km de pistes rurales sont réhabilitées ou construites ; 56 forages équipés de PMH réalisés ou réhabilités ; 05 points d'eau équipés d'énergie solaire réalisés ; 03 artisans réparateurs formés ; 01 dispensaire est construit ; 01 maternité construite ; 01 logement de service construit ; 04 dispensaires sont électrifiés par l'énergie solaire ; 02 motos acquises pour DPS ; 01 photocopieuse acquise pour DPS ; 01 Inspection construite ; 36 salles de classe sont construites ; 10 cantines scolaires sont mises en place ; 17 latrines construites ; 21000 manuels scolaires fournis ; 1000 tables bancs fournies ; 03 centres communautaires sont construits ; construction de 12 hangars de marchés ; commercialisation des produits agricoles améliorée (03 corporations de vendeurs de marché renforcés et fonctionnelles.	160,39 Km de pistes rurales sont réhabilitées ou construites ; 139 forages équipés de PMH réalisés ou réhabilités ; 08 points équipés d'énergie solaire réalisés et 12 en cours ; 07 artisans réparateurs formés et équipés ; 01 dispensaire construit ; 01 maternité construite ; 05 logements construits ; 03 dispensaires électrifiés ; 02 motos acquises ; 01 photocopieuse acquise ; 01 inspection en construction ; 36 salles de classe en construction ; 10 cantines scolaires en mise en place ; 8 latrines en construction ; 25 000 manuels scolaires fournis ; 1 000 tables bancs en fabrication ; 03 centres communautaires construits ; 12 hangars de marchés construits ; 3 corporations de vendeurs de marché renforcées et fonctionnelles.	71,05%	L'enherbement et les ravinements de certains tronçons de pistes par manque d'entretien ; les talus avals du pont de Kpaza qui a été réceptionné provisoirement présentant des ravinements ; et des pannes au niveau de certains forages réhabilités conduisant les bénéficiaires à retourner à l'utilisation des eaux insalubres.

8

Objectifs Prévus	Objectifs Réalisés	%	Commentaires
Composante « mesures environnementales et sociales »			
10 pépiniéristes formés et installés ; 30 comités de protection des écosystèmes créés, renforcés et fonctionnels ; 45 groupements de carbonisateurs, 90 apiculteurs et 200 éleveurs de petits gibiers formés et équipés ; 25 forêts communautaires créées et protégées ; 120 Constructeurs de foyers améliorés sont formés ; les zones d'emprunt restaurées à 100% ; nombre de brigades formés (30).	11 pépiniéristes formés et installés ; 30 comités de protection des écosystèmes créés, renforcés et fonctionnels ; 48 groupements de carbonisateurs, 186 apiculteurs et 230 éleveurs de petits gibiers formés et équipés ; 25 forêts communautaires créées et protégées ; 127 Constructeurs de foyers améliorés sont formés ; les zones d'emprunt restaurées 95% ; 30 brigades formés et équipés.	107,04%	Les systèmes mis en œuvre ont permis l'atteinte des objectifs malgré quelques difficultés rencontrées telles que les dépassements des offres financières par rapport à l'enveloppe disponible.
Composante « Organisation et gestion de projet »			
UGP mise en place et équipée ; comité de pilotage mis en place et études réalisées.	UGP mise en place et équipée ; comité de pilotage mis en place et études réalisées.	100%	Les objectifs définis ont été atteints.

SIGLES ET ACRONYMES

APD : Avant-Projet Détaillé
BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement
CEDEAO : Communauté Economiques Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
DLM : Dates Limites de Mobilisation des ressources
DSRP-C : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (Complet)
MFCFA : Million de Franc de la Communauté Financière Africaine
OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODD : Objectifs de Développement Durable
PAP : Programme d'Assistance Prioritaire
PARTAM : Projet d'Aménagement et de Réhabilitation des Terres Agricoles de Mission Tové

PBVM : Projet d'aménagement hydro agricole de la Basse Vallée du fleuve Mono
PDDAA : Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PDRI-Mô : Projet de Développement Rural Intégré de la plaine de Mô
PGES : Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PNIASA : Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
SRI : Système de Riziculture Intensive
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGP : Unité de Gestion du Projet
ZAAP : Zones d'Aménagements Agricoles Planifiées

POUR EN SAVOIR PLUS :

Banque Ouest Africaine de Développement, 68 Avenue de la Libération, BP 1172 Lomé-Togo
Téléphone : +228 22 21 59 06 ; Fax : + 228 22 21 52 67 ; Email : boadsiege@boad.org

DIRECTION DE L'EVALUATION DES RÉSULTATS DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS (DERP)

*M. Patrice GBAGUIDI, Directeur de la DERP ;
M. Didier Serge Damit AMANY, Directeur Adjoint de la DERP,
Chef de Division de la DETPP ;
M. Hassan TAMBOURA, Chef de Division de la DAREP.*

